

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 35 du 19 juillet 2011



Message maïs n°12 en date du 19 juillet 2011

Ce message est la dernière analyse de risque de cette saison pour la culture de maïs. Cette semaine, 23 observations ont été réalisées dans le réseau Bourgogne. Leur répartition est la suivante : 4 sont situées en Côte d'Or, 3 dans la Nièvre, 14 en Saône-et-Loire et 2 dans l'Yonne.

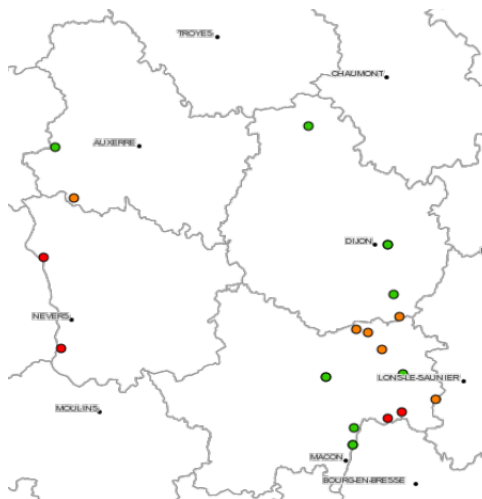
Grêle :

Des dégâts de grêle sont signalés sur les parcelles situées sur les communes de Jallanges en Côte d'Or, d'Allerey/Saône et Saint-Loup-de-la-Salle en Saône-et-Loire. Ils sont consécutifs au violent orage du 13 juillet.

Bioagresseurs

Pyrale :

1°) Cartographie des captures d'adultes de pyrale du 28 juin au 5 juillet



Légende : cercle vert : 0 pyrale, cercle orange : de 1 à 3 pyrales, cercle rouge : 4 pyrales et +.

Les pyrales sont encore capturées en Côte d'Or dans le Val de Saône, dans la Nièvre, en Saône-et-Loire.



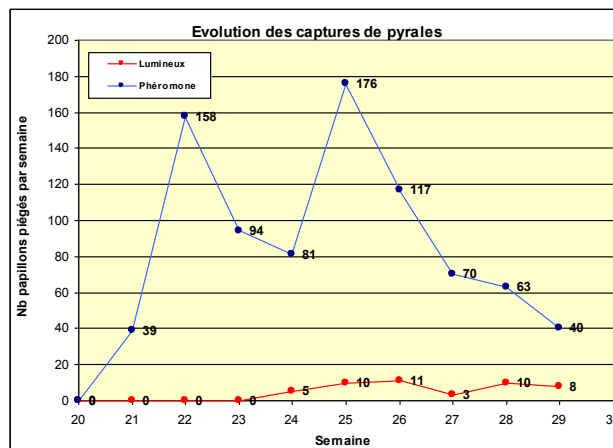
Sommaire

Message maïs

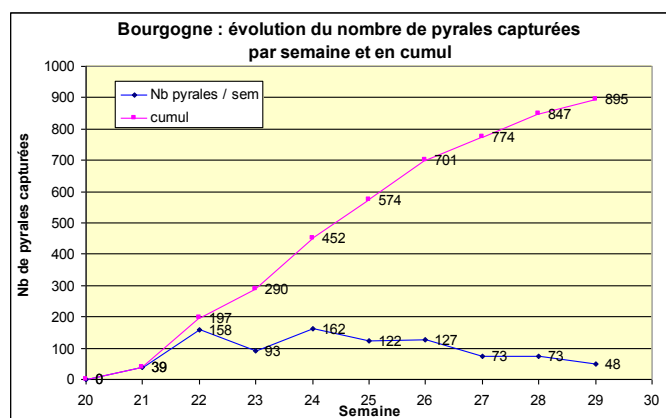
Annexe en lien



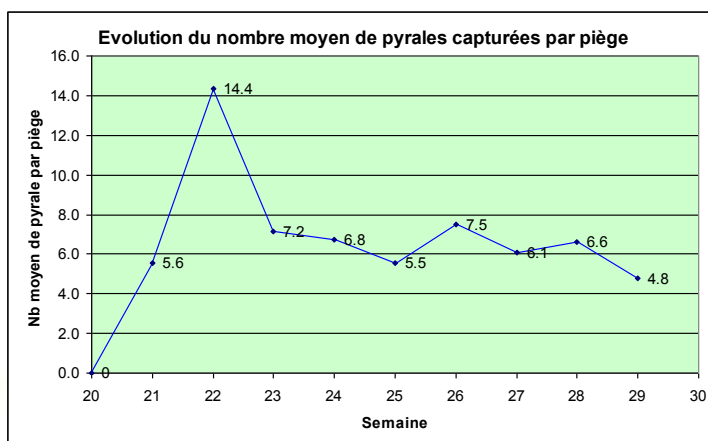
2°) Evolution des captures de pyrales sur le réseau BSV Bourgogne



3°) Evolution du nombre de pyrales capturées par semaine et en cumul



4°) Evolution hebdomadaire du nombre moyen de pyrales capturées par piège





48 adultes ont été piégés dans le réseau Bourgogne cette semaine, chiffre en baisse par rapport à la semaine 28. On se rapproche de la fin du vol de pyrale pour cette année. Les captures sont encore significatives dans la Nièvre et en Bresse de Saône-et-Loire. Le nombre moyen de papillons piégés par piège positif est de 4.8, en retrait par rapport à la semaine dernière.

Quelques pontes fraîches de pyrale ont été observées à Mars-sur-Allier (58) et à Senozan (71).

Pucerons :

Rhopalosiphum padi :

Cette semaine, un seul signalement, à Saint Quentin sur Nohain (58), sur les 12 observations réalisées. La contamination est évaluée à 20 individus par pied. Cette présence n'affectera pas le potentiel de la culture, les maïs étant au stade Floraison + 15 jours.

Chrysomèle :

Deux pièges se sont révélés positifs cette semaine dans le département de la Saône-et-Loire.

Annexe

[Note](#) La Chrysomèle du maïs

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »